

Espaces publics en réseau

Le Locle

PRESENTATION

Le projet consiste à relier entre eux les principaux espaces publics du Locle : la place du Marché, l'Hôtel de Ville et ses jardins, la place du 1^{er} août et l'Esplanade de la gare. La mesure principale consiste à construire une liaison verticale par ascenseur entre la gare et le centre-ville, qui se situe 24 mètres plus bas. Le nouvel ascenseur revalorisera l'Esplanade de la gare, qui jouit d'une vue magnifique sur la ville mais reste difficilement accessible. Il offrira un transport direct, rapide et confortable. Les espaces publics reliés par le nouvel ascenseur feront l'objet d'un réaménagement important. La place du 1^{er} Août sera fermée à la circulation et ne sera accessible qu'aux piétons et aux bus. La construction d'un couvert est prévue pour rendre le lieu plus attractif. Ce réaménagement fera l'objet d'un concours de projets. La valorisation de l'Esplanade de la gare est aussi prévue. Un concours d'idées sera lancé. Les travaux sur les deux places s'échelonneront entre 2015 et 2017. Les CFF prévoient aussi de mettre les quais de la gare à niveau pour favoriser l'accessibilité des trains. Cette opération clôturera la démarche d'ici 2018-2019.



Au tracé long de 60m, l'ascenseur permet d'atteindre la gare située en hauteur et en facilite l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. ©



ORIGINE

Construite au milieu du 19^{ème} siècle, la gare du Locle est située à proximité du centre-ville, mais en altitude. Sa difficulté d'accès est largement discutée depuis le milieu du 20^{ème} siècle. L'idée de construire un ascenseur entre la gare et le centre-ville n'est pas nouvelle. Elle a germé en 1995 déjà. A l'origine, la construction de deux tours dotées chacune d'un ascenseur est projetée. Des doutes surgissent quant à l'intégration d'une telle construction. L'Office fédéral de la culture émet une réserve sur l'implantation d'une réalisation contemporaine au sein d'un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Le projet est revu et c'est finalement une liaison directe, rappelant un funiculaire, qui est retenue. Le projet prévoit une construction en diagonale, plutôt que par étages, qui s'intègre mieux au paysage urbain. Cette nouvelle liaison mécanique vient compléter une série d'autres mesures déjà réalisées pour améliorer le cadre de vie urbain du Locle. La place du Marché a été réaménagée pour laisser d'avantage d'espace aux piétons et limiter le stationnement. La place de l'Hôtel de Ville a été valorisée avec la construction de jardins et d'une esplanade.

CARACTERISTIQUES

Etat d'avancement :	Réalisation
Début planification :	2005
Fin planification :	2012
Début travaux :	07.2013
Fin travaux :	Ascenseur: 2014 Place du 1 ^{er} août: 2015 Place de la Gare: 2017
Type de maîtrise foncière:	Public
Maître de l'ouvrage:	Ville du Locle
Architectes:	Ascenseur: Diener & Diener

Points forts

INTERMODALITÉ
BIEN-ÊTRE ET CONVIVIALITÉ
COHÉRENCE URBAINE



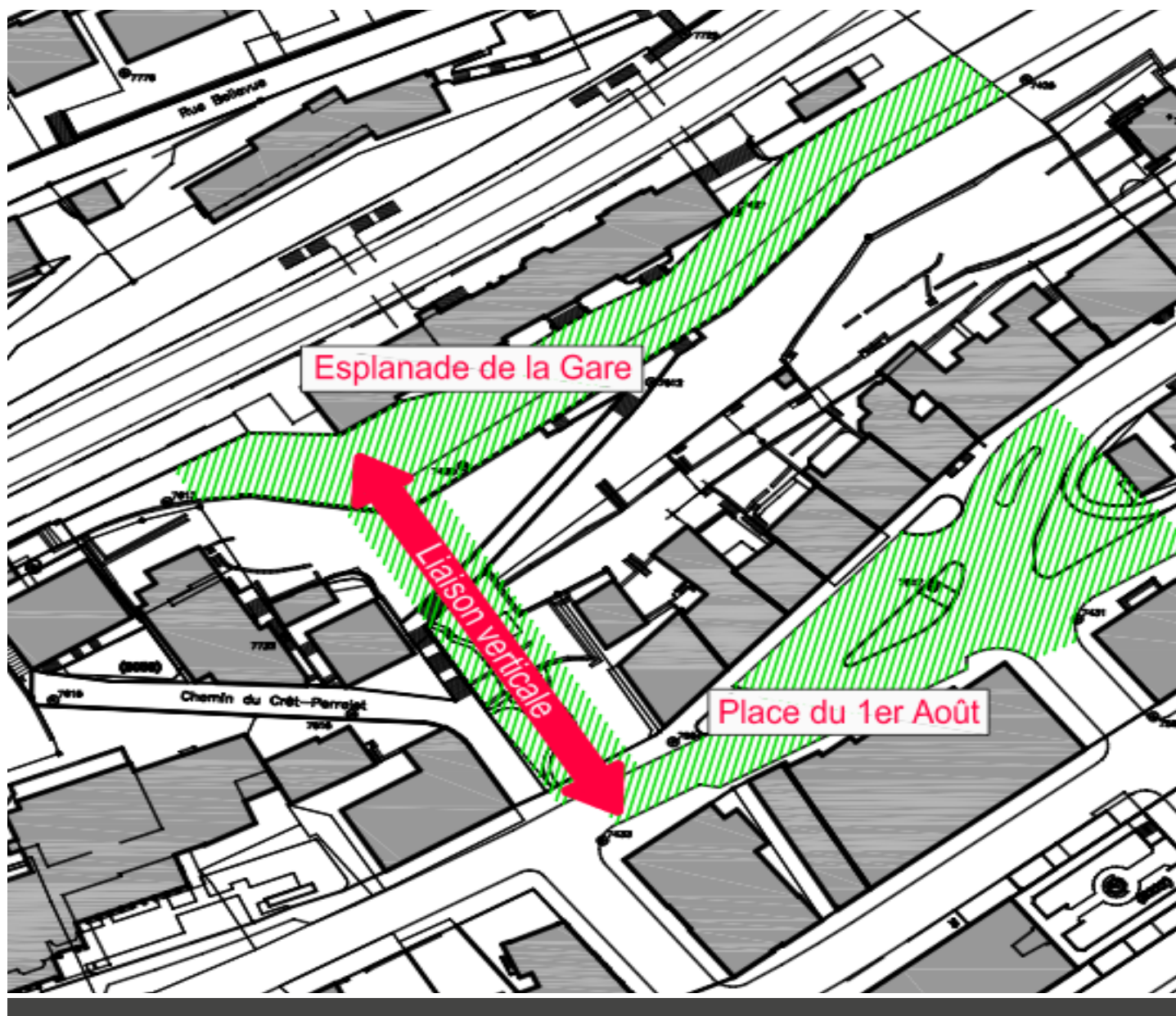
Réaménagée, la place du 1^{er} août offrira plus d'espace aux piétons et accueillera la gare centrale du Locle. ©

INTERMODALITÉ

Le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable en favorisant l'utilisation des transports publics. Il permet de désenclaver la gare et de la relier efficacement au nouveau centre névralgique des transports en commun qui sera créé sur la place du 1^{er} Août. Jusqu'ici, le Locle ne disposait pas d'une véritable interface de bus. A l'avenir, la place du 1^{er} Août sera réaménagée pour accueillir la gare routière centrale du Locle. Ce changement entraînera une réorganisation complète des transports publics. De nouvelles voies réservées aux bus seront créées, de nouveaux tracés et des feux de circulation seront mis en place à certains carrefours. Le réseau de bus gagnera en lisibilité et en accessibilité. Le projet encouragera la population à prendre les transports en commun à la place de la voiture. Il doit contribuer au dynamisme de la ville. ▲



L'esplanade de la Gare fera l'objet d'un concours de projet pour la rendre plus attrayante. ©



L'ascenseur reliera les deux espaces réaménagés : la Place du 1^{er} août et l'Esplanade de la gare. ©

BIEN-ÊTRE ET CONVIVIALITÉ

Le nouvel ascenseur offre une liaison confortable et rapide entre le centre-ville et la gare. L'accès est beaucoup plus facile pour les personnes à mobilité réduite ou avec poussette. Un parc arborisé longe le parcours en offrant un cadre agréable aux utilisateurs. Ce coteau de verdure sera étoffé et valorisé. Le projet permet d'offrir d'avantage d'espaces publics de qualité dédiés aux piétons. Il doit améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs du Locle, où l'emprise de la voiture est forte avec un trafic de transit très dense (25'000 voitures par jour).



Le nouvelle liaison confortable et rapide fera partie d'un vaste réseau piétonnier au Locle. ©

COHÉRENCE URBAINE

En reliant entre eux différents espaces publics, la Ville du Locle souhaite créer un vaste réseau piéton, agréable et convivial. L'ascenseur est situé à moins de cent mètres des jardins de l'Hôtel de ville et à deux cent mètres de la place du Marché. Il est prévu d'étendre encore ce réseau, en créant des nouvelles zones de rencontres, comme celles déjà aménagées aux alentours des collèges de la ville. La Ville du Locle, construite au fond d'une cuvette, dispose d'une topographie particulière. Le centre-ville est construit en damier. Le tissu urbain est très dense. Deux routes très fréquentées, où le trafic routier circule à sens unique, traversent la ville de part et d'autre. Tout l'enjeu consiste à favoriser une meilleure qualité de vie pour les habitants, favoriser les transports publics et inciter les citoyens à se réapproprier les espaces publics, malgré les flux de circulation.

